

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 25 Juin 2024 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine ROY, Présidente. **Date convocation : 19 Juin 2024. Présents :** AUGER Catherine, , CAILLOT Daniel, CLAVEL Eric, DAGUIN Gérard, FONGARO Laurent, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, JOACHIM Mélanie, LEMOINE Fernand, LOUHET Damien, MARTIN Michel, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Régine, SCHWARZ François, THEVENARD Pierre, VENUAT Eric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine **Excusés :** BARBIER Daniel (Pouvoir à Guyot J.), BARBIER Roger, BERNARD Colette (Pouvoir à Rollin P.), BORNET Carole (Pouvoir à Thevenard P.), COLAS David (pouvoir à Vingdiolet MC.); DUMONT Sylvie (Pouvoir à GIRARD Pascal), HOURCABIE Guy, JAMET Christine, MOREAU Alain (Pouvoir à Jaillot A.), MOREAUX Jacques, ROY Barbara Alice (Pouvoir à Gateau M.), SAURAT Jean-François (Pouvoir à Martin M.), SIMONNET Pascale (Pouvoir à Vincent M.) **Absents :** BOUILLON Sandra, BOUZOUA Yasmina, ESCURAT Elisabeth, LEROY Anne, THEVENET Pascal
Secrétaire de séance : VENUAT Eric En exercice : 44. Présents : 26 Votants : 35
Arrivée de Guy Mazoire 18h32

5. Affaires Générales : Représentation Canal du Nivernais - Nomination de deux titulaires et deux suppléants

La CCSN a délibéré favorablement, le 8 février 2022, pour adhérer au Syndicat Mixte d'Animation et de Développement Touristique du Canal du Nivernais (SMADTCN) à l'échelle du linéaire du canal du Nivernais depuis l'Yonne jusqu'à la Loire.

En parallèle, la CCSN a validé, le 6 février dernier, les nouveaux statuts du Syndicat Mixte d'Equipement Touristique du canal du Nivernais (SMET 58) sur le linéaire nivernais qui n'a plus que pour objet unique de prendre en charge les investissements réalisés et le volet maintenance de ces mêmes équipements.

Aussi, il y a nécessité de désigner deux délégués titulaires et deux suppléants au SMADTCN et au SMET 58

Madame la Présidente propose les représentants suivants au sein des deux syndicats :

SMADTCN	
Titulaires	Suppléants
David COLAS	Cécile BENOIST D'AZY
Christophe FRAGNY	Anne LEROY

SMET 58	
Titulaires	Suppléants
Patrick SCHERRER	Philippe ROLLIN
Guy HOURCABIE	Régine ROY

Madame la Présidente demande au conseil communautaire :

- **D'approuver** cette proposition

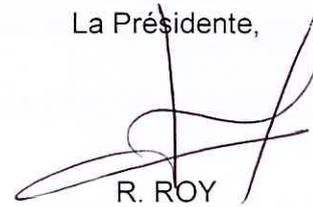
Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition.

Fait à Decize, le 25 Juin 2024

Certifié exécutoire par la Présidente,
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 27/06/2024
Et de la publication le 27/06/2024

La Présidente

La Présidente,



R. ROY